



EDA est une association loi 1901 dont l'objectif est de promouvoir un développement qui mette en œuvre le droit de chaque être humain à vivre dignement dans un environnement sain et à participer démocratiquement à la vie publique. Ce droit implique que nos actions d'aujourd'hui ne génèrent pas de nuisances irréversibles pour les générations futures. Les choix en matière d'approvisionnement en énergie et leurs conséquences à long terme sont au cœur de nos réflexions. Nous participons aux travaux de l'Association Nationale des Commissions et Comités locaux d'Information (ANCCLI) ainsi qu'aux dialogues organisés par l'IRSN.

Contact : Environnement et développement alternatif EDA

EDA - MRES - 5 rue Jules de Vicq -
59800 Lille
T +33 6 16 66 83 51
<http://www.eda-lille.org>

Contact : Anita VILLEIRS
anita.villiers@free.fr

Le point de vue de Environnement et Développement Alternatif EDA

EN BREF.

**Nous nous opposons à tout accroissement de la filière
électronucléaire, aujourd'hui la construction de deux EPR2 à
Gravelines**

Une fois de plus nous répétons notre opposition permanente au choix de l'électro nucléaire majoritaire en France :

- faible niveau de démocratie
- prise de risques majeurs
- gestion des déchets non résolue
- coûts incommensurables



RAPPEL DE NOS PRECEDENTS CAHIERS

- 2005 - Flamanville 3 « Un développement durable passe-t-il par l'EPR ? »
- 2013 - projet CIGEO « Entre déni et pari : le choix inavoué de l'oubli après la fermeture du site »
- 2019 - PNGMDR « Notre choix éthique : la sûreté active - conservation de la mémoire en continu et surveillance illimitée »
- 2023 - EPR2 Penly « Rien ne change »

HISTORIQUE SUCCINCT DE FLAMANVILLE-3 DENOMME EPR1 – 2007-2024

Durant toutes ces années de nombreux problèmes ont été rencontrés : citons-en quelques-uns

Problèmes techniques

- béton non conforme
- qualité de soudage des baches de récupération piscines et liner
- anomalie de la composition de l'acier dans certaines zones du couvercle et du fond de cuve (soupçon de dissimulation par le fournisseur)
- vibrations de la ligne d'expansion du pressuriseur, entraînant des fluctuations du flux neutronique et de possibles ruptures de gaines

Problème du système de contrôle commande

Il a été pointé dès 2009 par les autorités de sûreté : la conception du système commande ne respecte pas le principe d'indépendance des systèmes de sûreté. De plus, durant toutes ces années, délais et coûts prévisionnels ont dérapé

en continu. Finalement, ce n'est qu'en septembre 2024 que la première connexion au réseau a eu lieu avec la perspective d'un arrêt dans 18 mois pour changer le couvercle défectueux mais néanmoins maintenu.

Tous les EPR de cette génération dénommés EPR1 ont connu de graves déboires comparables à ceux de Flamanville3

- Olkiluoto-3 Finlande – 2003-2023 :
- Taishan Chine – 2008-2018/2019
- Hinkley Point C – 2012 : date de mise en service prévue en 2029/30.

LES FRAGILITES DU SITE

Les sols meubles du bord de mer contraignent à des renforts nécessitant, d'après le projet exposé par EDF, un million de tonnes de béton et 200.000 tonnes de ferrailage pour constituer un socle de onze mètres de hauteur.

Submersion marine et terrestre liée au changement climatique

L'élévation du niveau de la mer renforcera les risques d'inondations tant par la mer que par les eaux douces, où ils sont déjà existants dans une zone de polder historique. Les limites d'élévation de température énoncées par le GIEC, soit 1,5° à l'horizon 2100, risquent d'être atteintes dès 2030 avec une estimation à 4° en 2100.

Proximité de 14 sites Seveso seuil haut actuels et d'autres en projet

Cette concentration littorale pèse déjà sur la qualité de vie des habitants et des milieux.

LES GRAVES DEFAUTS DE TOUTE LA FILIERE ELECTRONUCLEAIRE

Faible niveau de démocratie

Dès 1974 le choix de la production d'électricité par l'énergie nucléaire a été celui du seul pouvoir exécutif :

- pas de débat au Parlement et concertation du public a posteriori par la CNDP
- peu de transparence sur les installations jusqu'à la loi TNT du 13 juin 2006

Risques majeurs

- accidents: Three Mile Island 1979 – Tchernobyl 1986 – Fukushima 2011
- rejets radioactifs continus dans les milieux lors du fonctionnement régulier avec pollution des sédiments
- élévation de la température de l'eau des rivières utilisées pour le refroidissement, néfaste pour la faune-flore

Gestion des déchets

- toute activité nucléaire génère des déchets dangereux par leur radioactivité. Nous n'avons pas de prise sur la radioactivité et ne pouvons qu'attendre qu'elle décroisse spontanément ce qui peut nécessiter jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'années.
- le choix français pour les déchets dits à vie longue est actuellement la sûreté passive par enfouissement profond à Bure (projet Cigeo).
- pour les déchets de moyenne et faible activité, il faudra accroître la capacité des sites d'entreposage actuels en voie de saturation.
 - la gestion des combustibles usés pose la question spécifique des piscines.

Il faudra aussi envisager la gestion des déchets de démantèlement.

Coûts

L'imprécision actuelle quant aux coûts : cf réunion thématique n°4 du 5 novembre 2024 à Gravelines « le coût final du programme dépendra largement du modèle de financement qui sera choisi à l'issue des discussions avec l'État »

Pour mémoire le coût initialement prévu de l'EPR1 de Flamanville3 est passé de 3,3 milliards à 19,1 milliards selon l'estimation actuelle de la Cour des comptes.

LES ALTERNATIVES POSSIBLES

Des solutions ne présentant pas les inconvénients de l'électro nucléaire existent. Elles reposent sur trois points principaux : sobriété énergétique, efficacité, développement des énergies renouvelables.

Un certain nombre d'organismes proposent des scénarios alternatifs. Citons les principaux : RTE, ADEME et Négawatt.

- RTE prévoit la possibilité d'un mix énergétique 100% renouvelable en 2050/60
- L'ADEME dans son scénario n° 1 « génération frugale » prévoit la même date de 2050 pour un mix électrique entièrement renouvelable, moyennant en particulier un fort développement de l'éolien en mer
- L'association Négawatt, créée au début des années 2000, propose, elle aussi un mix électrique totalement renouvelable aux alentours de 2050. Comme d'autres associations, elle insiste particulièrement sur la sobriété

nécessaire (notamment par la rénovation des bâtiments, la réparation des équipements et machines, et le recyclage des matériaux)

Nous rappelons aussi le scénario régional de l'association Virage Énergie « Mieux vivre en Hauts de France », basé sur les mêmes trois points principaux. Il présente également l'impact qu'auraient des changements de comportement dans les domaines de l'alimentation, la mobilité et les biens matériels.

Outre les similitudes ici décrites, tous ces scénarios ont encore deux points communs :

- meilleurs pour lutter contre les changements climatiques car réalisables plus tôt que les scénarios nucléaires
- coûts mieux maîtrisables et globalement inférieurs

Enfin, signalons une pratique intéressante en Belgique : au sein de zones industrielles, mutualisation et partage des productions électriques à partir d'équipements producteurs d'énergies renouvelables.

CONCLUSION

Nous ne pouvons que nous opposer au projet EPR2 à Gravelines, d'autant que des alternatives existent

